



# L'ENJEU EXPRESS

S'indigner, s'informer, s'impliquer (Robert Jasmin)

## UN AN APRÈS LE SOMMET SUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

# Quelles perspectives pour le réseau collégial ?

**Mario Beauchemin**  
Président, FEC-CSQ

À la suite de la mobilisation historique du mouvement étudiant québécois au printemps 2012, le gouvernement du Québec, élu en septembre 2012, décide d'organiser un vaste sommet sur l'enseignement supérieur en février 2013 qui débouche alors sur la mise en place de cinq chantiers de travail : financement des universités, loi-cadre sur les universités, Conseil national des universités, aide financière aux études et offre de formation collégiale.

### Financement de l'enseignement supérieur

Le groupe de travail sur le financement des universités, présidé par Hélène P. Tremblay et Pierre Roy, a déposé un rapport d'étape<sup>1</sup> au début du mois de janvier qui ne propose encore aucune solution au problème du financement des universités, mais qui soulève plusieurs pistes de réflexion. Une vaste consultation est prévue au cours des premiers mois de l'année 2014.

Ce groupe de travail n'avait pas pour objectif d'analyser le mode de financement du réseau collégial. Toutefois, les différentes organisations du milieu collégial attendent avec beaucoup d'impatience le dépôt du rapport Demers sur l'offre de formation collégiale, dont le mandat est de proposer des recommandations afin de favoriser, d'une part, l'accès à la formation collégiale partout au Québec et, d'autre part, une complémentarité de l'offre de formation dans les régions et la viabilité des programmes en région. Selon nous, il ne fait aucun doute qu'afin de renforcer le réseau collégial sur l'ensemble du territoire québécois, il faut, entre autres, revoir le mode de financement du réseau en tenant compte des particularités des cégeps en région et favoriser la mobilité étudiante.

Plusieurs enjeux qui ont été au cœur de l'enseignement collégial en 2013, et qui le seront encore en 2014, débordent le cadre des travaux et des conclusions du Sommet sur l'enseignement supérieur.

### Formation initiale en Soins infirmiers

Depuis plusieurs années déjà, l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) revendique à cor et à cri la disparition du DEC en Soins infirmiers au profit d'une formation initiale universitaire. Au mois de décembre 2012, le ministre de la Santé et des Services sociaux, Réjean Hébert, mettait sur pied le

groupe de travail interministériel sur la relève de la formation infirmière présidé par le docteur Pierre Durand. Environ un an plus tard, soit au début du mois de janvier 2014, le président du groupe de travail dépose son rapport<sup>2</sup> et recommande au gouvernement de procéder à une analyse sectorielle prospective afin de confirmer les réels besoins du réseau de la santé et des services sociaux.

Pour la FEC, et bien d'autres organisations du réseau collégial, il s'agit d'une excellente nouvelle puisque nous demandons depuis plusieurs mois déjà une analyse de la situation de travail et de l'organisation du travail dans les milieux de soins de santé avant de procéder à tout changement qui aurait pour effet, entre autres, de freiner l'accès à la profession dans plusieurs régions du Québec. En outre, jamais l'OIIQ n'a démontré qu'il fallait effectuer un tel changement pour assurer la qualité des soins. Et jamais, non plus, les employeurs ne se sont plaints de la formation des techniciennes et techniciens en Soins infirmiers!

Il faudra maintenant suivre de très près cette analyse sectorielle afin que les enseignantes et enseignants concernés puissent y participer.

### Cours d'histoire du Québec obligatoire au collégial

Le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, Pierre Duchesne, a décidé d'aller de l'avant avec l'imposition d'un cours d'histoire du Québec obligatoire au collégial. Même si nous sommes d'accord avec l'ajout d'un tel cours, les orientations prises par le Ministre au cours des derniers mois soulèvent plusieurs enjeux.

Malgré la précarité des finances publiques, il est incompréhensible que ce changement ne soit pas accompagné de ressources supplémentaires afin d'en assurer le succès. Cette absence de crédits additionnels explique peut-être pourquoi les orientations soumises à la consultation soulèvent plusieurs questions.

En décidant de supprimer un cours de la formation générale complémentaire pour faire de la place à ce nouveau cours, non seulement le MESRST affaiblit une partie de la formation au collégial, déjà



Présentation de l'avis de la CSQ sur l'accessibilité et la participation aux études supérieures. Mario Beauchemin, président de la FEC-CSQ, Trois-Rivières, le 14 décembre 2012.

malmenée depuis le milieu des années 1990, mais il risque aussi de précariser davantage l'emploi de certaines enseignantes et enseignants qui comptent sur ces cours pour obtenir une charge d'enseignement. Si le Ministre persiste dans cette direction, il devra mettre en place, croyons-nous, des mesures d'employabilité pour venir en aide à ces profs qui feront les frais de cette réforme.

Une autre orientation retenue, semble-t-il, par le Ministre, est d'en faire un cours multidisciplinaire. Que l'on soit pour ou contre une telle orientation, elle soulève d'inquiétantes questions. Est-ce que ce cours multidisciplinaire permettra de créer des postes? Quelles sont les disciplines qui pourront donner ce cours? Et sur quelles bases seront-elles sélectionnées? Afin de minimiser les impacts de la disparition d'un cours complémentaire, les directions se serviront-elles de ce cours pour faciliter la gestion du personnel? Mais, et peut-être plus fondamentalement encore, est-ce que la nature multidisciplinaire de ce cours ne vient pas, en quelque sorte, remettre en question la pratique de notre profession qui repose, faut-il le rappeler, sur la maîtrise de nos disciplines respectives?

Bonne session à toutes et à tous!



1. On peut consulter ce rapport d'étape à l'adresse suivante : [www.mesrst.gouv.qc.ca/fileadmin/administration/librairies/documents/chantiers/PolitiqueFinancementUniv/Rapport\\_Etape\\_Chantier\\_Financement.pdf](http://www.mesrst.gouv.qc.ca/fileadmin/administration/librairies/documents/chantiers/PolitiqueFinancementUniv/Rapport_Etape_Chantier_Financement.pdf)
2. On peut consulter cet autre rapport à l'adresse suivante : [publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/ff/documentation/2013/13-945-01WV.pdf](http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/ff/documentation/2013/13-945-01WV.pdf)

## En route vers le renouvellement de notre convention collective – Négociation 2015

**Comité de négociation : Éric Denis, Sébastien Paradis, Anne Vaillancourt et Louis-Philippe Paulet, porte-parole.**

Notre convention collective viendra à échéance le 31 mars 2015. Déjà à l'automne 2013, nous nous sommes mis en marche vers cette étape

importante et intrinsèque à la vie syndicale. En effet nous avons effectué une première phase de consultation visant à identifier les priorités sectorielles, c'est-à-dire celles touchant les conditions de travail des enseignantes et des enseignants de cégep uniquement, et les priorités intersectorielles, c'est-à-dire celles touchant l'ensemble des catégories d'emploi du secteur public (salaires, retraite, droits parentaux,

disparités régionales). Mais il reste encore beaucoup de travail à accomplir avant d'officiallement entreprendre la prochaine ronde de négociations.

Suite à la page 3 >

# Un an après le colloque de Saguenay

## VERS UN RAPPORT SUR LA MOBILITÉ ÉTUDIANTE VILLES-RÉGIONS

Les 18 et 19 avril 2013, l'ensemble des acteurs du réseau collégial se réunissait à Saguenay pour un colloque sur le développement des cégeps en région intitulé : Le Québec, fort d'un réseau collégial dans toutes les régions. Où en sommes-nous un an plus tard ?

**Pierre Avignon**

Conseiller recherche et information, FEC-CSQ

Pour les enseignantes et enseignants de certains programmes, la rentrée 2013 a été malheureusement l'occasion de constater la baisse des effectifs. D'un autre côté, plusieurs cégeps ont vu une certaine stabilisation de leur effectif total pour l'année. C'est toutefois souvent au prix d'initiatives locales, parfois coûteuses, parfois problématiques (comme la formation à distance ou le recrutement à l'étranger), que le portrait général de la situation semble plus encourageant.

À l'échelle nationale, les attentes sont importantes envers le chantier de travail sur l'offre de formation collégiale issu du Sommet sur l'enseignement supérieur. Dirigé par Guy Demers, directeur retraité de l'enseignement collégial, ce chantier a pour mandat de «faire des recommandations sur le déploiement de l'offre de formation collégiale au Québec, la définition de créneaux régionaux de formation et l'optimisation de l'offre de formation continue». Plusieurs s'attendent notamment à un meilleur encadrement légal concernant la répartition de l'offre de formation entre les réseaux publics et privés, ainsi qu'à une meilleure coordination au sein du réseau public.

### En attendant Demers ...

Alors que le rapport du chantier de travail devrait être déposé très prochainement, la FEC-CSQ souhaite poursuivre les actions déjà entreprises en vue de favoriser la mobilité des étudiantes et des étudiants. La Fédération a en effet formulé des propositions visant, d'une part, à assurer une meilleure circulation de l'information afin d'encourager les étudiantes et les étudiants à quitter leur région d'origine pour accéder au programme correspondant à leur premier choix et, d'autre part, à mettre en place une aide financière supplémentaire à celles déjà existantes pour soutenir les étudiantes et les étudiants qui souhaiteraient s'inscrire dans un programme en difficulté de recrutement en dehors de leur région d'origine. Dans ce cadre, nous portons une attention particulière aux places disponibles dans les programmes contingentés ou dans ceux à autorisation restreinte. Il nous semble toutefois possible d'aller encore plus loin dans cette voie en recueillant davantage d'information sur l'état de la mobilité interrégionale au Québec. Une meilleure connaissance de ce phénomène et des interventions publiques qui fonctionnent pour favoriser le développement régional et l'occupation du territoire ne pourra en effet être que bénéfique pour les cégeps de région.

### ... mieux comprendre la mobilité vers les régions

Les régions sont particulièrement touchées par la baisse démographique à laquelle doit faire face le Québec. Les grands pôles urbains, profitant davantage de l'immigration que les régions, sont moins touchés par le phénomène. Cependant, en termes de migration interrégionale, le Bas-Saint-Laurent ou la Gaspésie n'ont rien à envier à Montréal qui a un solde migratoire interne plus bas que ces deux régions. Bien entendu, en contrepartie, Montréal, Québec ou Gatineau attirent beaucoup de jeunes étudiantes et étudiants, mais il serait faux de penser que les régions plus éloignées n'ont pas un potentiel de rétention et d'attrait. Il existe donc un certain mythe autour de l'exode des jeunes de leur région d'origine. Les deux tiers d'entre eux y demeureraient d'ailleurs selon certains chercheurs comme Patrice Leblanc de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.

Près de 60% des migrants pour études se déclarent susceptibles de retourner s'établir chez eux selon des données recueillies il y a quelques années par un collectif réuni autour de Madeleine Gauthier et du Groupe de recherche sur la migration des jeunes. L'organisme Place aux jeunes en région (PAJR) fait d'ailleurs de sa mission principale le recrutement de jeunes professionnels pour occuper un emploi en région. S'adressant à la fois aux ruraux d'origine, aux urbains, mais aussi aux jeunes immigrants, l'organisme tente de mettre de l'avant les facteurs favorisant la migration villes-régions. Outre l'accès à la propriété,



■ « Le Québec, fort d'un réseau collégial dans toutes les régions », colloque organisé à Saguenay les 18 et 19 avril 2013.

### Pistes d'actions issues du colloque sur le développement des cégeps en région

- 1. Financement :** un financement de l'enseignement régulier mieux adapté à la prestation de l'enseignement et aux services aux étudiants, notamment dans les collèges en baisse démographique.
- 2. Formation continue :** un financement ouvert de la Formation continue tenant mieux compte de la situation des collèges en baisse démographique ainsi que des mesures favorisant un meilleur accès des adultes à la Formation continue, entre autres pour des études à temps partiel.
- 3. Carte des programmes :** une offre de formation s'inscrivant dans une politique de gestion nationale des autorisations de programmes, cohérente et transparente, assurant la vitalité des collèges et leur permettant d'assumer pleinement leur rôle au sein de la communauté.
- 4. Mobilité :** des mesures favorisant la mobilité étudiante vers les régions en baisse démographique, la venue d'étudiantes et d'étudiants étrangers ainsi que leur intégration.

à la culture ou aux réseaux de communication performants, les possibilités d'emploi et le cadre de vie sont susceptibles d'avoir une influence sur le choix de certains jeunes adultes.

Bien que des milliers de jeunes se déplacent chaque année pour étudier en dehors de leur région d'origine, que connaissons-nous exactement de ce qui les caractérise? Pour quelles raisons se déplacent-ils et pour aller où? Est-ce que les facteurs de migration pour emploi vers les régions plus éloignées peuvent s'appliquer à la migration pour études? En vue d'assurer la

pérennité du réseau collégial sur l'ensemble du territoire, les réponses qui pourront être apportées à ces questions permettront de favoriser la mise en œuvre des mesures que nous mettons de l'avant pour les cégeps de région. C'est donc dans cette perspective que la FEC-CSQ s'est engagée à commander un rapport de recherche sur le sujet en partenariat avec les acteurs concernés et intéressés.



En 2014, obtenez une ristourne de 25 \$ par police d'assurance.  
[csq.lapersonnelle.com](http://csq.lapersonnelle.com) | 1 888 476-8737

L'offre est applicable aux renouvellements des polices d'assurance dont la date effective se situe entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2014, et aux nouvelles polices achetées avant le 31 décembre 2014. Certaines conditions peuvent s'appliquer.  
La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc.

# Journées de concertation sur les étudiants postsecondaires présentant un trouble de santé mentale ou un trouble neurocognitif

**Sébastien Paradis**  
4<sup>e</sup> vice-président, FEC-CSQ

Depuis quelques années, la croissance exponentielle du nombre d'étudiantes et étudiants présentant des besoins particuliers (EBP) dans nos cégeps soulève questions et inquiétudes chez les enseignantes et enseignants. Les professeures et professeurs des universités du Québec font maintenant face à cette même situation. Afin de contribuer à outiller les acteurs de l'éducation postsecondaire, les 12 et 13 novembre derniers se tenaient à Québec les *Journées de concertation sur les étudiants postsecondaires présentant un trouble de santé mentale ou un trouble neurocognitif*, organisées par le Consortium d'animation sur la persévérance et la réussite en enseignement supérieur (CAPRES).

Les intervenants à cet événement, la plupart étant des conseillers en orientation ou des éducateurs spécialisés, semblent constater une bonne part des enjeux qui sont également identifiés par les enseignantes et enseignants. Plusieurs défendent que les étudiantes et les étudiants doivent recevoir tôt dans leur parcours davantage d'information sur les contraintes réelles d'un programme et du marché du travail. En effet, les organismes d'aide à l'intégration au marché du travail considèrent que souvent des EBP ont été trop soutenus, aux dépens du développement de leur autonomie, et ont été encouragés dans des voies de carrière irréalistes.

Il émerge de cette rencontre un fort plaidoyer en faveur de l'abandon d'un modèle de support aux EBP basé sur leur diagnostic. Les intervenants souhaitent plutôt des ajustements dans les formules pédagogiques et d'évaluation pour tous les étudiants. Cette formule éviterait aux EBP d'avoir à s'identifier (et potentiellement s'ostraciser), disposerait des questions d'équité en s'appliquant à tous les étudiants et contournerait l'imprécision et le marchandage des diagnostics. Cette façon de voir les choses s'appuie sur les principes de la «conception universelle» (universal design, UD), un concept d'abord développé pour concevoir des bâtiments publics accessibles à tous, incluant les personnes en situation de handicap. Le corollaire en est simple et explicite: il faut transformer la pédagogie postsecondaire en profondeur.

Les panélistes de cet événement semblent conscients que cette approche se développe relativement en vase clos, auprès des professionnels associés aux services adaptés, en marge du monde professoral. Le principal défi demeure selon eux de mettre en mouvement les enseignantes et les enseignants.

## Notre analyse

La résistance des professeures et des professeurs paraît en effet prévisible, du moins si ce changement de paradigme passe par l'imposition d'un modèle pédagogique faisant fi



autant de notre autonomie en matière de conception d'activités pédagogiques que des contraintes réelles liées aux caractéristiques de nos étudiantes et étudiants et des compétences à développer.

L'intégration des EBP constitue un dossier particulièrement délicat, déchirant et complexe pour les enseignants que nous sommes. En effet, d'une part, en cohérence avec les principes d'ouverture, de démocratisation de l'éducation et d'égalité des chances que nous défendons, on doit se réjouir de voir accéder aux études collégiales plusieurs étudiants qui ne pourraient y avoir accès sans mesure de soutien. D'autre part, on peut se questionner quant à l'impact de ces étudiantes et étudiants sur nos conditions de travail, à la hauteur des ressources pour soutenir leur réussite ainsi qu'à l'équité des évaluations des compétences. On peut aussi demander si l'adoption de la perspective «UD» constitue une menace quant à notre autonomie professionnelle en matière pédagogique.

Adopter un point de vue rationnel et humaniste est loin d'être simple tant les situations regroupées sous la bannière «EBP» sont variées et difficiles à circonscrire et à documenter. Le comité sur le sujet mis en place à la suite de la dernière négociation est arrivé à un constat similaire. En effet, devant

la complexité et la diversité des situations, en plus de la difficulté accrue de les documenter notamment à cause de la confidentialité requise par ce type de dossier, il a été impossible d'identifier des solutions claires pour soutenir les enseignantes et enseignants.

Ces journées auront permis de constater que les différents intervenants oeuvrant autour des services adaptés forment de plus en plus une communauté formelle qui travaille à coordonner les grandes orientations dans le dossier des EBP, et de façon plus large, à refaçonner la pédagogie postsecondaire. Il est impossible de passer sous silence que plusieurs intervenants de ces journées semblent déçus de l'incompréhension et du peu d'ouverture manifestées par les professeures et les professeurs face aux besoins de ces étudiants. Puisque l'incompréhension de ces intervenants face aux contraintes réelles du travail des enseignantes et enseignants semble toute aussi importante, il faut conclure qu'un dialogue s'impose entre les enseignants et les autres intervenants dans ce dossier!



► Suite de la page 1

## En route vers le renouvellement de notre convention collective – Négociation 2015

### Retrouver notre pouvoir d'achat

Concernant les enjeux intersectoriels, il est d'ores et déjà possible d'affirmer que l'aspect salarial sera l'enjeu prioritaire. L'augmentation du coût de la vie se faisant à un rythme plus élevé que nos augmentations depuis maintenant plusieurs années, cela combiné à nos hausses de cotisations à nos régimes d'assurances et de retraite, font en sorte que bien des gens sont en appétit pour le salarial. Il sera d'ailleurs intéressant d'ici là d'observer les résultats du processus de négociation concernant la relativité salariale. Il y a également une chose qu'on ne doit pas oublier, c'est que même si les matières sectorielles et intersectorielles ne se négocient pas aux mêmes tables de négociation, les sommes d'argent disponibles proviennent toutes du même endroit...

### L'élaboration de nos demandes sectorielles

Nous passerons d'abord la session d'hiver à élaborer notre cahier de demandes en tenant compte des résultats de la première phase de consultation. Il nous faudra également tenir compte des dernières difficultés d'application de la convention

collective vécues depuis l'entrée en vigueur de cette dernière, en 2010. À cela s'ajoutent les constats et recommandations issus des travaux menés en comités avec la partie patronale. Une fois notre première ébauche du cahier de consultation complétée, nous retournerons en consultation auprès des assemblées générales afin d'y mesurer le niveau d'adhésion d'une part, et y apporter les dernières modifications avant le dépôt à la partie patronale prévu pour le mois d'octobre 2014. À compter de ce moment, la partie patronale disposera d'un délai de deux mois pour, à son tour, déposer son cahier de demandes.

Les résultats détaillés de la première phase de consultation sectorielle n'ont pas encore été analysés au moment d'écrire ces lignes. Mais le travail en comité paritaire des dernières années permet déjà d'y aller de quelques constats. D'abord la situation des étudiantes et des étudiants ayant des besoins particuliers et leurs conséquences sur les conditions de travail des enseignantes et des enseignants est loin d'être réglée. La vaste enquête menée en 2012-2013 aura permis de préciser davantage la problématique, mais beaucoup de travail reste encore

à faire avant d'aboutir à des mesures concrètes et aidantes pour nos enseignantes et nos enseignants. Les travaux menés visant à faire un portrait de la profession à la Formation continue permettent de mieux comprendre la situation. Il sera donc dans la continuité des choses d'élaborer des demandes visant à améliorer les conditions de travail pour ce secteur d'enseignement. La tâche et la précarité ont fait partie des enjeux des dernières négociations, enjeux que l'on risque de mettre de l'avant à nouveau pour cette négociation.

Votre participation à la première phase de consultation fut essentielle pour nous donner l'information nécessaire à l'élaboration de notre cahier de demandes. Votre participation à la deuxième phase de consultation le sera tout autant afin de valider si nous vous avons bien compris. Au nom du comité de négociation de la Fédération, ce sera un plaisir de vous rencontrer lors de la tournée de validation à venir au cours de la présente session.



# États généraux du féminisme : un pari réussi !

Les États généraux de l'action et de l'analyse féministe (ÉGF) se sont déroulés à Montréal du 14 au 17 novembre 2013, réunissant 1100 femmes issues des groupes féministes les plus divers.

**Lucie PICHE**

Coordonnatrice du Comité de la condition des femmes de la FEC

**Collaboration de Silvie LEMELIN**

Membre du Comité de la condition des femmes de la CSQ

À boutissement d'un long processus de réflexion et de consultation initié par la Fédération des femmes du Québec en 2011, cette rencontre visait à faire le point sur l'état du féminisme actuel et, surtout, à dresser les contours de l'action à mener pour les vingt prochaines années. Il ne fait nul doute que les réflexions menées lors de ces assises, de même que les pistes d'action et les stratégies qui ont été entérinées, auront des incidences sur l'avenir du mouvement féministe québécois.

Rappelons ici que ces États généraux étaient structurés autour de sept grands thèmes: Bien-être et santé globale des femmes – Système économique, travail des femmes et place de l'écologie – Autodétermination et solidarité avec les femmes autochtones – Démocratie, rôle de l'État et espaces politiques et médiatiques – Stéréotypes, représentations et normes sociales – Inégalités entre les femmes, justice pour toutes et intersection des oppressions – Féminisme, nationalisme et colonialisme. Le *Cahier du Forum* témoigne du travail de réflexion développé en amont de la rencontre puisqu'il dresse, pour chacun des thèmes, un état des lieux, apporte une lecture féministe des problématiques soulevées tout en proposant des recommandations. Les États généraux de novembre visaient à prendre acte de ces réflexions pour mieux en débattre.

## Des luttes collectives en mémoire

La soirée d'ouverture, animée par Ariane Émond, a permis aux participantes de se remémorer les luttes collectives des féministes québécoises. Discours, théâtre et chants ont mis en lumière l'émouvante diversité du mouvement des femmes: femmes autochtones ou issues de communautés culturelles, Québécoises dites «de souche», jeunes féministes comme «mémés délurées» ont aussi évoqué le chemin qu'il reste à parcourir. Hélène Sylvain, du Comité de la condition des femmes de la CSQ, a fait la lecture du *Manifeste des femmes du Québec* qu'avait écrit Hélène Pedneault en 2000, puis a récité avec une belle conviction un poème de son cru inspiré



Vote des participantes lors des États généraux de l'action et de l'analyse féministe (ÉGF).

Quelques jeunes femmes cagoulées ont même brièvement interrompu la soirée pour clamer leur désaccord avec les frais d'entrée au Forum. Un bref malaise s'est fait sentir dans la salle, malaise qu'Alexa Conradi a réussi à calmer en saluant la diversité des tactiques. Une soirée d'ouverture définitivement sous le signe de l'inclusion.

## Un Forum riche et diversifié assurant l'avenir

L'ampleur du Forum, la multiplicité des questions débattues et les nombreuses propositions adoptées ne nous permettent pas de dresser ici un portrait exhaustif des échanges qui ont eu cours pendant ces trois jours. C'est pourquoi nous vous référons aux divers documents produits afin que vous puissiez y butiner selon vos préoccupations et vos champs d'intérêt (voir plus bas). Soulignons cependant que les échanges étaient riches de l'expérience et de l'expertise des participantes et que cette réalité apportait de multiples nuances aux débats. Il était possible par ailleurs de sentir un réel souci de comprendre les réalités des unes et des autres et de ne pas imposer une voie unique, le mouvement féministe reconnaissant la diversité des courants en son sein.



■ Caucus des membres du Réseau des femmes de la CSQ, le samedi 16 novembre 2013 en vue de préparer la plénière du dimanche. Douze des vingt-cinq déléguées de la CSQ étaient issues de la FEC.

Un consensus a paru se dégager en faveur de l'approche «intersectionnelle» qui s'est développée au fil des ans dans le mouvement des femmes et qui consiste à tenir compte des multiples oppressions dont certaines sont victimes: femmes noires, femmes handicapées, femmes lesbiennes, femmes pauvres, etc. Sans chercher à diluer la lutte contre le patriarcat, et sans pour autant cesser de revendiquer l'égalité réelle des femmes avec les hommes, il s'agit de lutter également pour l'égalité entre toutes les femmes. Voilà pourquoi plusieurs propositions ont voulu s'attaquer au colonialisme subi par les femmes autochtones, au racisme vécu par les immigrantes ou à l'hétérosexisme qui affecte les lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres, «queers», intersexuées ou asexuées.

Néanmoins, le mouvement féministe étant diversifié, des lignes de fractures étaient discernables, notamment sur la question de la prostitution: doit-on criminaliser les prostituées et les clients ou, au contraire, légaliser la prostitution? L'autodétermination des femmes et la libre disposition de leur corps étaient ici au cœur des échanges. Ce dernier enjeu a d'ailleurs conduit certaines intervenantes, membres du nouveau groupe, Pour les droits des femmes (PDF), à dénoncer les limites de ce droit à l'autodétermination. On comprendra ici que les débats sur la Charte de la laïcité et l'interdiction des signes religieux ostentatoires dans les services publics coloraient les réticences de ce groupe (plutôt minoritaire si on s'en tient à leur faible présence aux ÉGF, quoique très visible dans les médias) qui dit craindre que le principe de l'autodétermination conduise à des reculs dans la lutte à l'égalité des femmes. Le principe d'autodétermination des femmes a néanmoins été entériné en plénière par les participantes, mais une seule proposition sur la prostitution a été adoptée, faute de temps, soit celle de donner plus de ressources aux femmes qui désirent sortir de la prostitution. Soulignons que la très grande majorité des

propositions débattues ont par ailleurs été adoptées (le deux tiers des votes était requis pour qu'une proposition soit adoptée), mais que plusieurs n'ont pas été abordées en plénière, faute de temps. Soulignons aussi que plus de 500 femmes participaient à cette plénière du dimanche. Impressionnant!

Que des femmes issues de milieux aussi divers que les centres de santé, les organismes d'éducation populaire, les associations des personnes immigrantes, les regroupements autochtones, les organisations syndicales, les tables de concertation aient pu s'asseoir ensemble et discuter pendant trois jours de l'action à mener pour les vingt prochaines années démontre bien la vitalité du mouvement féministe québécois. Que ces femmes soient par ailleurs issues de divers groupes d'âge était encore plus réjouissant, assurant d'autant la pérennité du mouvement! La simple lecture du *Cahier du Forum* témoigne d'ailleurs de la vitalité et de la diversité du mouvement féministe au Québec et des questionnements qui l'animent.

## Pour en savoir davantage :

Consulter le *Cahier du Forum*: [www.etatsgenerauxdufeminisme.ca](http://www.etatsgenerauxdufeminisme.ca)  
Lire le communiqué de la FFQ au terme des États généraux: <http://www.etatsgenerauxdufeminisme.ca/index.php/communiqués-de-presse/175-mission-accomplie-pour-les-feministes>

Pour connaître les grandes orientations adoptées en plénière et en sous-plénière: <http://www.etatsgenerauxdufeminisme.ca/index.php/propositions-adoptees-le-16-et-17-novembre>

Lire l'*Appel à l'action* lancé lors de la clôture des États généraux: <http://www.etatsgenerauxdufeminisme.ca/index.php/forum-2013/178-appel-a-l-action>



## Rappel – Rappel – Rappel

### Programme d'accès à l'égalité syndicale – Une enquête cruciale de votre CCF

Vous avez reçu dernièrement par courriel l'enquête que le Comité de la condition des femmes de la FEC a concoctée pour mieux cerner les causes de la sous-représentation des femmes dans les assemblées générales des instances locales et dans les divers postes décisionnels. Que vous soyez une assidue des réunions organisées par votre syndicat ou, au contraire, que vous n'y assistiez à peu près jamais, votre avis nous importe! Répondez nombreuses à ce sondage en ligne afin que votre comité puisse dégager des pistes de solution qui vous conviennent et répondent à vos besoins. Nous vous demandons de compléter ce sondage **avant le vendredi 14 février 2014**.

# Les cégeps sont dans le vert

**Louise Noël**  
Responsable EAV-EVB pour la FEC

Dans les prochaines éditions de l'Enjeu express, nous ferons état des activités de type environnemental qui sont réalisées dans les collèges. Pour cette fois-ci, nous débiterons avec le Cégep de Sainte-Foy.

Dans ce cégep, le comité des Verts est très actif! Voici quelques-unes de leurs réalisations pour l'année 2012-2013:

- Financement d'un projet de lombricompostage **Ça grouille dans ma classe** avec Québec'ÈRE. Tout cela se passe dans une salle de classe de l'école Fernand-Séguin, dans la région de Québec. Il est à noter que cette collaboration vise à compenser l'émission des gaz à effet de serre que génèrent les déplacements faits lors des réunions syndicales.
- À la suite de l'organisation de la 3<sup>e</sup> édition du concours photo sur l'environnement, ayant pour thème les quatre valeurs EVB, il y a eu vernissage à l'Espace Parenthèses le 22 avril 2013. Au cours de l'activité, le comité des Verts en a profité pour dévoiler les gagnants du concours. Ce fut également l'occasion de souligner la Journée internationale de la Terre et marquer le 20<sup>e</sup> anniversaire du mouvement EVB.
- Les 15 et 16 mai 2013, trois membres du comité des Verts ont eu l'opportunité de participer au rassemblement pour les 20 ans des EVB. Un kiosque à l'intention des jeunes des écoles EVB a été préparé afin de présenter les initiatives environnementales du collège.
- Pour terminer, le comité a organisé un don d'arbres le 29 mai 2013 au collège, et ce, en collaboration avec l'Association forestière des Deux Rives (AF2R). Près de 800 jeunes pousses de différentes essences d'arbres ont ainsi été distribuées à toute la communauté collégiale.

Pour l'année 2013-14, le Cégep de Sainte-Foy veut rééditer les actions locales de la dernière année et y ajouter un volet «éducation à l'agriculture urbaine». En effet, les membres du

comité des Verts travaillent actuellement à ce projet en vue d'offrir aux étudiantes et étudiants et membres du personnel deux ateliers de formation sur l'agriculture en ville (ex.: sur le balcon ou la terrasse).

Un autre projet leur tient également à cœur. Dans le cas où ils obtiennent la collaboration des acteurs du milieu, ils projettent de mettre sur pied une campagne visant à réduire la consommation d'eau embouteillée dans leur collège.

Et n'oublions surtout pas le concours de photo intercégeps qui est initié, encore cette année, par le Cégep de Sainte-Foy.

Nous trouvons important de faire en sorte que les réalisations reliées au mouvement EVB soient connues et reconnues au sein de la FEC ainsi qu'à la CSQ. Nous vous invitons donc à communiquer avec nous pour faire connaître vos actions EVB.

## Un arbre, une vie

Dans le cadre du projet Un arbre - Une vie, projet auquel la FEC est associée depuis un peu plus de deux années, et qui vise à compenser la formation des gaz à effet de serre (GES) liée à nos activités syndicales, nous avons contribué à raison de 3 885 \$ pour les années 2011-12 et 2012-13. Nous avons ainsi participé à la plantation d'un peu plus de 800 arbres par année sur le territoire de nos collèges, et nous comptons bien poursuivre l'aventure pour les années à venir! À l'aide des montants reçus de la FEC pour le fruit de leur travail, des élèves de plusieurs écoles du Québec ont pu financer différents projets scolaires tout en s'initiant à faire germer la semence de petits arbres de nature indigène, et en mettant en terre ces nouvelles pousses. Tout cela afin de préserver les milieux de vie des générations futures.



# Concours de photographies intercégeps sur les valeurs EVB-CSQ



Le mouvement des Établissements verts Brundtland (EVB-CSQ), de concert avec la Fédération des enseignantes et enseignants de cégep (FEC-CSQ), la Fédération du personnel professionnel des collèges (FPPC-CSQ), la Fédération du personnel de soutien de l'enseignement supérieur (FPSES), la Fondation Monique-Fitz-Back et le Cégep de Sainte-Foy, organise un concours de photographies intercégeps sur les valeurs EVB-CSQ.

Quatre grandes valeurs sont promues par le mouvement EVB-CSQ, soit l'écologie, le pacifisme, la solidarité et la démocratie. Nous avons choisi de faire de ces valeurs les quatre thèmes porteurs de l'édition 2014 de notre concours, chacune de ces valeurs correspondant à une catégorie de photos. Les participantes et participants seront donc invités à exprimer leur créativité, à témoigner de l'inspiration que l'une ou plusieurs de ces valeurs suscitent chez eux...

Le concours a été lancé officiellement le 24 janvier 2014. Les personnes gagnantes par cégep seront déterminées le 22 avril et les œuvres des lauréates et lauréats à l'échelle nationale seront présentées lors du Conseil général de mai 2014. Seulement le personnel ainsi que les étudiantes et étudiants des cégeps inscrits au concours pourront y participer.

## Comment faire participer votre cégep au concours de photos?

Vous souhaitez permettre aux membres de votre cégep de participer au concours? Nous sommes à la recherche de personnes désireuses de nous appuyer pour: promouvoir le concours dans votre cégep; former un jury; et déterminer les personnes gagnantes. Pour information et pour inscrire votre cégep, prière de communiquer avec Jean Robitaille (robitaille.jean@csq.qc.net).

Site Internet du concours: <http://ifocus22.com/concours-photo>



■ **À la recherche du vivant** – Audrey Roy, gagnante du concours photo 2012-2013 organisé par le Comité environnement du Syndicat des professeurs du cégep de Sainte-Foy, catégorie écologie.



■ **Les Tuiles Qui Font Rêver** – François Sarazin, gagnant du concours photo 2012-2013 organisé par le Comité environnement du Syndicat des professeurs du cégep de Sainte-Foy, catégorie démocratie.



# SOS climat ... Péril en la demeure!

Je rentre d'un séminaire à l'Université Laval, à Québec, qui traitait des changements climatiques. Des scientifiques, des experts, des chefs d'entreprises, des élus municipaux ainsi que des éducatrices et éducateurs avaient rendez-vous à cette rencontre organisée par la Fondation Monique-Fitz-Back.

Le réchauffement de la planète, on en a tous entendu parler, ça fait partie de notre quotidien. On parle de ça comme on parle de la pluie et du beau temps. On n'ose pas aller plus loin! C'est compliqué, et les prophètes de malheur nous font peur. Plusieurs, plus sceptiques que d'autres, croient encore qu'on invente tout ça, que la Terre ne se réchauffe pas et que les conséquences ne nous toucheront pas. Il faut laisser ces problèmes aux experts et aux gouvernements, aux décideurs. Après tout, que pouvons-nous y faire?

Le film *Chasing Ice* de l'Américain James Balog est éloquent et donne des sueurs froides. Grâce au talent et à l'audace de ce cinéaste, des images en direct nous sont parvenues et ont bouleversé les prévisions des plus optimistes. On ne peut plus attendre, on va devoir s'adapter, on va devoir changer nos comportements, nos habitudes.

Évidemment, des recherches intensives se poursuivent et des pratiques plus respectueuses de l'environnement se développent. Deux géants, la Chine et les États-Unis, qui sont les plus grands producteurs de gaz à effet de serre (GES) au monde, commencent à se rendre compte ou à croire que leurs pratiques énergétiques sont insoutenables. Le Canada n'est pas en reste; les politiques conservatrices du gouvernement Harper, avec son désir d'augmenter la production de pétrole à partir des sables bitumineux, ont placé le pays au banc des accusés.

Lors de ce séminaire sur les GES à Québec, le 11 octobre dernier, l'inquiétude était palpable. On a donc cherché ensemble des solutions, des gestes à poser chez nous au quotidien afin de ralentir ou de retarder cet échéancier sombre.

Nous sommes toutes et tous concernés et chacun doit faire sa part. Voici des gestes concrets et mesurables que nous pouvons poser dès aujourd'hui chez nous:

- **(...) faire du covoiturage**, la quantité d'autos qui sillonnent nos routes étant le n° 1 au palmarès des producteurs de GES;
- **souligner le Jour de la Terre** en plantant des arbres qui sont les poumons de la Terre et qui gobent le CO<sub>2</sub>;
- **marcher ou utiliser le vélo** le plus souvent possible; (...)
- **faire du compost**: les matières organiques représentent le tiers de nos déchets qui se transforment en éthanol;
- **diminuer le chauffage durant la nuit**; (...)

En conclusion, nous n'avons qu'une Terre, nous sommes donc dans le même bateau! La balle est dans notre camp, dans notre clan, dans chacune de nos sociétés. Cette citation de Mark Twain donne quand même de l'espoir: «Ils ne savaient pas que c'était impossible, alors ils l'ont fait.» Ensemble allons-y!

Extrait de l'article de Mme Françoise Nadon  
Membre du Comité des retraités Brundtland

Nous tenons à remercier Mme Nadon dont le texte intégral de son article est disponible sur le lien suivant: [http://www.evb.csq.qc.net/fileadmin/user\\_upload/microsites/eav-evb\\_internet/documents/accueil/actualites/Sos-climat.pdf](http://www.evb.csq.qc.net/fileadmin/user_upload/microsites/eav-evb_internet/documents/accueil/actualites/Sos-climat.pdf)

# Le projet FADIO et l'avenir de la formation à distance

Huit commissions scolaires, cinq cégeps, deux instituts et une université : le partenariat à l'origine de FADIO (Formation À Distance InterOrdres) apparaît comme une initiative louable au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, deux régions touchées depuis des années par une baisse démographique<sup>1</sup> et où l'on annonce 30 000 postes à combler d'ici 2015. Mais l'importance des montants projetés, la difficulté à bien encadrer les formations, annoncées très diversifiées, et les conséquences appréhendées sur l'enseignement collégial nous invitent à suivre avec beaucoup d'attention le développement du projet, à plus forte raison à l'aube des prochaines négociations.

**Denis Paradis et Christian Tremblay**  
Membres de l'exécutif du Syndicat des enseignantes et enseignants du cégep de Rivière-du-Loup

Si toutes les visées du projet FADIO se concrétisent, le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine deviendront d'ici cinq ans des modèles de revitalisation économique et les leaders québécois dans le domaine de la formation à distance. À l'heure où les défis se multiplient dans ces régions – baisse de fréquentation des institutions d'enseignement, besoin d'une main-d'œuvre qualifiée en entreprise, marché du travail en pleine transformation – la mise en commun des ressources de l'ensemble des institutions d'enseignement de cet immense territoire à faible densité démographique promet.

## Des objectifs ambitieux

Les artisans du projet affirment que FADIO s'intéresse d'abord à des clientèles éparpillées ayant des besoins particuliers qui, de toute façon, ne se seraient pas déplacées pour suivre une formation. Ainsi, il serait possible de regrouper des employés de différentes entreprises, éloignés les uns des autres, pour leur offrir une formation de mise à niveau ou spécialisée dans leur domaine. Toutefois, l'inventaire des nombreux cours proposés sur le site Internet du projet<sup>2</sup> suggère que FADIO cible un spectre beaucoup plus étendu de candidats aux diverses formations.

FADIO se veut aussi une communauté de pratique qui permet l'échange d'une expertise « technopédagogique » afin que l'enseignement à distance profite d'une technologie performante et de stratégies pédagogiques novatrices. Chaque partenaire fournit donc l'équivalent d'une demi-journée par semaine au projet en rendant disponibles deux ressources humaines, l'une en pédagogie, l'autre en soutien technique.

À la lumière des précédentes informations, on comprend pourquoi la Table interordres d'éducation du Bas-Saint-Laurent (TIO BSL) et la Table Éducation, Formation, Emploi de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (TÉFE GÎM) chiffreraient les investissements du projet FADIO à quelques millions\$ entre 2012 et 2015 (*Plan d'action*, version mai 2012). Il s'agit d'un montant important pour des institutions d'enseignement éprouvées par les difficultés de financement que l'on connaît.

## Quelles conséquences appréhender pour l'enseignement collégial ?

Si les perspectives d'emploi et formation dans les deux régions touchées donnent un sens au projet FADIO, bien des questions demeurent quant à l'intérêt véritable des travailleurs expérimentés ou des personnes en recherche d'emploi pour les formations offertes. Il est vrai, toutefois, qu'on peut difficilement reprocher aux initiateurs du projet de rester les bras croisés devant les défis annoncés.

Mais d'autres préoccupations découlent de cet aspect imprécis du projet et nous appellent à beaucoup de vigilance syndicale. Notre première inquiétude concerne la tâche de l'enseignant.

## Impact sur la tâche

L'un des problèmes bien documenté de la formation à distance s'avère le taux d'abandon élevé des étudiants, parfois catastrophique dans le cas d'étudiants peu motivés ou ayant connu des échecs par le passé, ce qui risque d'être le cas de la première clientèle visée par FADIO : personnes sans emploi et travailleurs spécialisés expérimentés. Les travaux des chercheurs Karsenti, Poellhuber et Chomienne<sup>3</sup> affirment que le tutorat individuel s'avère la mesure la plus efficace pour contrer l'abandon. Mais de l'avis même des chercheurs, le tutorat individuel exige un suivi serré des participants par l'enseignant, en multipliant les échanges et les rétroactions, donc beaucoup d'investissement en temps de sa part. Comme suggérée par la FEC-CSQ, la limitation à quinze étudiants par groupe pour les formations à distance favoriserait un encadrement adéquat et faciliterait, si besoin est, le tutorat individuel.

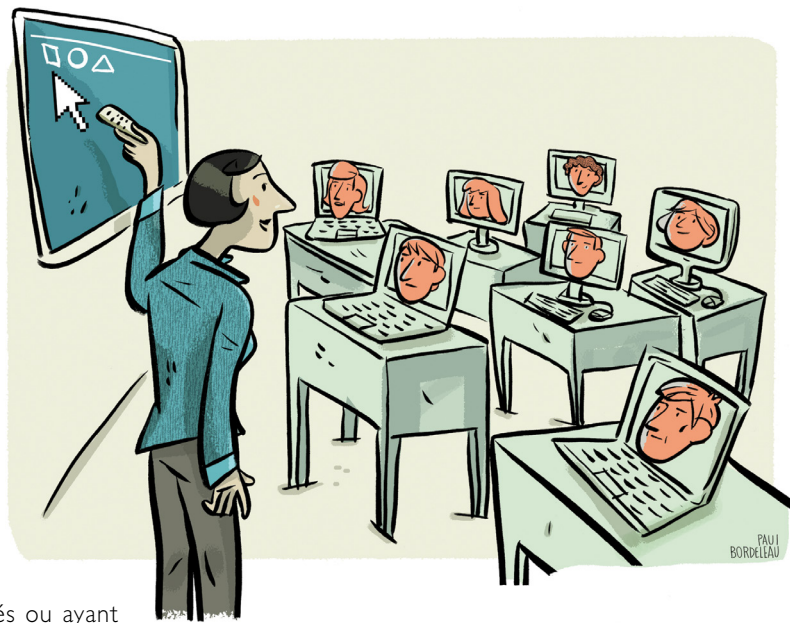
D'autres exigences d'encadrement sont aussi à prendre en compte telles que la surveillance d'examens, l'assistance technique pour l'enseignant et pour l'étudiant, ainsi que l'aide disciplinaire en laboratoire, s'il y a lieu. Mais contrairement au tutorat individuel, ces derniers exemples sont discutés par les partenaires du projet, tout comme le besoin d'une formation aux enseignants pour aider au développement d'une FAD.

## Impact sur l'offre de programmes

Notre deuxième inquiétude touche les conséquences pour l'offre de programmes des cégeps partenaires de FADIO.

Pour l'instant, la formation aux adultes dans les commissions scolaires et la formation continue apparaissent comme les premiers acteurs de FADIO, mais à court et moyen termes, la formation régulière sera touchée. À titre d'exemple, le cégep de Matane offre trois DEC sur le site de FADIO : Techniques de tourisme, DEC en Soins infirmiers et Techniques de comptabilité et de gestion. Ces deux derniers programmes existent aussi dans les quatre autres cégeps de la région (à l'exception de Soins infirmiers, non offert à La Pocatière).

Aura-t-on l'assurance que les étudiants inscrits à ces formations à distance n'auraient pas fréquenté un programme de DEC existant ailleurs dans la même région ? Les partenaires de FADIO rétorquent à cette crainte que des institutions extérieures à la région pourraient offrir des formations semblables et attirer cette clientèle.



Par ailleurs, du point de vue de l'application de la convention, si les cégeps se partagent l'offre de cours de programmes communs, comment déterminera-t-on la priorité entre enseignants de cégeps différents pour la distribution des cours ? La FEC-CSQ demande une implication maximale de deux établissements par groupe et l'engagement volontaire des enseignantes et enseignants concernés, ce qui est judicieux, mais on pourrait anticiper encore davantage de répercussions sur les relations de travail.

Si le projet FADIO propose des solutions encourageantes à l'égard des problèmes de clientèles au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, on voit la nécessité d'approfondir la réflexion quant aux impacts de la formation à distance sur nos conditions de travail. On vous laisse avec deux questions plus hypothétiques mais tout aussi préoccupantes : Le Groupe Collegia<sup>4</sup> pourrait-il devenir la première institution d'enseignement collégial virtuelle à offrir des programmes ? Verra-t-on à court terme la direction d'un cégep rendre la survie d'un programme en difficulté conditionnelle à ce qu'une portion importante des cours du programme soit suivie en ligne et à distance par les étudiants inscrits à ce cégep ?

Bonne réflexion!



1. L'Institut de la Statistique du Québec avance que le bilan démographique du Bas-Saint-Laurent pourrait cesser d'être négatif dès 2013 et que celui de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine continue de s'améliorer : *Panorama des régions du Québec*, édition 2013.
2. <http://www.fadio.net/cours-offerts>
3. Bruno Poellhuber, Martine Chomienne et Thierry Karsenti : « L'effet du tutorat individuel sur le sentiment d'auto-efficacité et la persévérance en formation à distance », *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 37, n° 3, p. 569-593, 2011.
4. Groupe Collegia est le consortium des services de formation continue du cégep de la Gaspésie et des Îles, du cégep de Matane et du cégep de Rivière-du-Loup.

## Partenaires au projet FADIO

L'Université du Québec à Rimouski (UQAR), l'Institut maritime du Québec (IMQ), l'Institut de technologie agroalimentaire (ITA) de La Pocatière, le Cégep de la Gaspésie et des Îles, le Cégep de La Pocatière, le Cégep de Matane, le Cégep de Rimouski, le Cégep de Rivière-du-Loup, la Commission scolaire des Chic-Chocs, la Commission scolaire des Îles, la Commission scolaire des Monts-et-Marées, la Commission scolaire des Phares, la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs, la Commission scolaire Eastern Shores, la Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup, la Commission scolaire René-Lévesque.

## Suivez-nous sur les réseaux sociaux



facebook.com/feccsq



@FECCSQ



fec.csq.qc.net

L'ENJEU EXPRESS  
Volume 8, Numéro 2  
Février 2014

Publication officielle  
de la Fédération  
des enseignantes  
et enseignants de CEGEP  
(FEC-CSQ)

Siège social :  
9405, rue Sherbrooke Est  
Montréal (Québec)  
H1L 6P3  
Téléphone : 514 356-8888  
Télécopie : 514 354-8535  
Courriel : fec@csq.qc.net  
Site Web : fec.csq.qc.net

Rédacteur en chef :  
Pierre Avignon  
Comité de rédaction :  
Pierre Girouard  
Secrétariat : Caroline Simard  
Design graphique :  
Denis Bernard  
Illustration : Paul Bordeleau

Photo : Éric Massicotte  
et Jeannot Lévesque  
Graphisme : Interscript inc.  
Responsable de la production :  
Johanne Boucher  
Impression : Transcontinental  
Tirage : 2 500 exemplaires  
Dépôt légal : Bibliothèque  
nationale du Québec

